Enquête publique E-CHo catalogue danalyse critique du projet

1-Irréalisme du projetE-Cho

- Ce projet apparait tout à fait irréaliste. En effet depuis 3 ans de concertation, Elyse Energie n'a jamais pu démontrer q'il pourrait obtenir le volume de ressources nécessaires à ses objectifs de production de carburant . Il n'a pas non plus apporté de garantie pour les débouchés de ses carburants dont les coûts son 5 à 10 fois plus élevés que ceux du Kérosène fossile actuel.. Engager un projet industriel de plus de 2 millards d'€ sans garantie crédible d'approvisionnement et sans garantie de débouchés pour ses produits est un pari irresponsable.
- Le plus important professionnel du secteur de l'énergie a déclaré par deux fois lors d'auditions au Sénat que les procédés technologiques utilisables pour fabriquer du kérosène avec de la biomasse forestière permettait d'obtenir des résultats en laboratoire mais que ça ne marcherait pas sur le plan industriel D'ailleurs toutes les tentatives industrielles précédentes dans le monde ont échouées et à ce jour il n'y aurait que le projet Biojet d'E-Cho qui tenterait un lancement industriel de ce type. Or le porteur de projet persiste alors qu'il n'a jamais pu démontrer qu'il détenait les capacités opérationnelles pour réussir. Le flou industriel opérationnel est quasi total.

2- Le projet E-Cho: Une agression pour le territoire Basque et Béarnais.

- Le projet E-Cho a l 'ambition de participer significativement à la relance du Bassin industriel de Lacq. Or, c'est un projet très risqué dont la crédibilité industrielle et commerciale n'a pu être validée et dont la finalité, produire (du carburant décarboné) est contesté par de nombreux scientifiques. En cas d'échec ce sera un choc très grave pour la crédibilité de la relance du bassin de Lacq, ce qui fragilisera tout le département et la Région.

- Ce projet hors norme, - 2 milliards d'investissements, 500 000 tonnes de biomasse, 3 millions de m3 d'eau , mobilisation de la puissance électrique d'1/3 d'un EPR- va déstabiliser les marchés et acteurs économiques du territoire. Les acteurs de la filière bois ont exprimés clairement leurs vives inquiétudes, les gestionnaires de l'eau qui doivent gérer la pénurie s'angoissent, les habitants s'interrogent sur l'accessibilité et le prix de l'électricité. Il serait inacceptable que La relance, risquée et hypothétique, du bassin de Lacq se fasse au prix d'une déstabilisations du territoire du département et de la région aquitaine. C'est pourtant ce qui est probable.

- Le besoin énorme de biomasse forestière nécessaire va venir en concurrence avec les usages actuels de cette ressource locale. La satisfaction de ces besoins nouveaux ne pourra être satisfaite qu'en se substituant à d'autres usages du bois. Le bois de chauffage par les particuliers est tout désigné. Le discours est déjà porté par les médias et les publicités « le chauffage au bois va être interdit » peut on entendre depuis des mois déjà. La pression s'intensifie, les subventions pour les cheminées bois sont déjà supprimées, pour les poêles à bois haute performances, elles sont plafonnées et ont vocation à disparaitre. Et il en est de même pour les subventions pour les projets locaux de chaufferie bois dans les communes rurales. On leur préfère les grands projets industriels urbains. Ainsi cyniquement, scandaleusement, ce sont les territoires ruraux qui vont être privés de leurs ressources bois locales afin de permettre à ceux qui en ont les moyens de partir en vacances en avion au bout du monde. Les communes du Pays Basque comme la CAPB n'ont pas été dupes, elles ont toutes voté contre le projet E-Cho. Non au pillage des ressources locales du territoire pour faire voler des avions.

- Le projet E-Cho consommerait, en net, 3 millions de m3 d'eau. Il prélèverait 7 millions de m3 dans le gave, et en rejetterait 4millions de m3 après utilisation par le projet. Une « goute d'eau » par rapport au volume porté par le gave, veut nous faire croire le porteur du projet. Mais la réalité, chacun la bien perçu cet été et cet automne, le département subit et subira de plus en plus une crise de l'eau. Chacun a bien compris qu'il faudra réduire sa consommation, les agriculteurs comme les industriels et les habitants. Prélever même en net 3 millions de m3 d'eau pour E-Cho, c'est augmenter d'autant les efforts qui seront demander aux autres. C'est fragiliser encore plus le territoire, ses activités, ses habitants. Réduire sa consommation pour que certains puissent partir en vacances en avion. C'est non c'est même une insulte faîte au territoire.

3-Disponibilité et approvisionnement de la biomasse forestière nécessaire au projet

- Le dossier d'Enquête Publique présenté se veut très rassurant. Toutes les contraintes techniques et réglementaires, tant nationales qu'européennes, sont prises en compte et seront strictement respectées. Ainsi grâce à l'Etat qui a financé les travaux d'études du montage du projet, L'analyse détaillée des rapports montre que cela n'est que de l'enfumage. Elyse Energie a pu payer des experts pour produire de beaux rapports technocratiques irréprochables, règlementairement. Mais la lecture attentive montre qu'aucune garantie n'est donnée sur le respect des nombreux engagements pris pour les opérateurs industriels, ni sur la réalité des contrôles qui seront ou devraient être effectués et encore moins sur les sanctions qui seraient prises si ces engagements n'étaient pas respectés. Vu le volume des investissements hors normes réalisés et des soutiens économiques et politiques d'un tel projet, le doute quant au sérieux des engagements pris reste total. Surtout lorsque nous constatons que le porteur de projet se garde bien de prendre en compte l'évolution du contexte climatique et règlementaire du secteur.

- **La forêt français va mal et ne pourra, sans risques graves, satisfaire de nouveaux usages.**
- Une analyse des enjeux concrets et opérationnels du projet E-Cho concernant la disponibilité de la biomasse forestière nécessaire à Biojet illustre les risques et dangers du projet. Ainsi, Il est précisé que le respect des critères de durabilité de la ressource bois nécessaire sera à apprécier nationalement et qu'à ce titre tout va bien, la forêt française est en croissance. Ce qui est vrai . Mais cette affirmation est trompeuse. Chacun perçoit et comprend que les conséquences de la crise du réchauffement climatique sur la production nette de biomasse forestière entraine un renversement de tendance de la production de bois et de la santé des forêts. C'est même un basculement lourd et hélas durable. Les projections des experts scientifiques et professionnels sont alarmantes. L'Académie des sciences dans son rapport de début 2023 sur l'Etat des forêts et le changement climatique le signalait:« Le changement climatique en cours met ainsi en péril les ressources forestières et leur contribution attendue pour préserver la biodiversité, favoriser le développement rural et la bioéconomie, renforcer la production de bois, assurer le bien-être sociétal et équilibrer le bilan carbone de la France. Les enjeux sont considérables » Le Secrétariat Général de la Planification écologique dans son rapport de juillet 2024 reconnaissait officiellement qu'il n'y aurait rapidement plus assez de bois pour satisfaire toutes les demandes. L'interprofession nationale France Forêt Bois le chiffrait et indiquait fin 2023, après un an d'études approfondies que dès 2040 la forêt française serait en puits de carbone négatif, même si on renonçait à la production de carburant avec de la biomasse forestière. Quant à l'IGN, année après année, il ne cesse de chiffrer la décroissance de la production nette des forêts françaises. En dix ans la production annuelle nette de bois disponible s'est effondrée de 54%.

Prétendre que tout va bien et que la forêt française pourra satisfaire les besoins d'écho sans dommage est une tromperie grave, d'autant que ce projet énorme s'ajoute aux nouveaux autres projets: production de carburant pour le transport terrestre, production industrielle de plaquettes forestières, production de chaleur industrielle, production d'électricité, de biochar s'ajoutant aux développement de la filière bois traditionnelle.

4- De fortes tensions pour la filière bois de nouvelle aquitaine

- La ressource bois nécessaire à E-Cho sera prélevée, prioritairement, dans unrayon de 400 km autour de l'usine. Or localement dans ce périmètre la crise des ressources forestière est déjà d'actualité : outre la chute de la productivité biologique des forêts du territoire, les incendies et les crises sanitaires font exploser les risques de pénuries de la ressource disponible pour satisfaire le développement de la filière bois régionale. En prenant en compte les nouveaux et multiples nouveaux besoins industriels pour la production de carburants, de biochar, de chaleur industrielle et de chauffage industriel urbain les déséquilibres sont encore plus graves..L'interprofession Forêt bois FIBOIS de Nouvelle Aquitaine alerte depuis plus de 2 ans sur les risques de déstabilisation des marchés du bois. Elle a produit des études techniques, portées par le FCBA, validées par tous ses membres. Ces travaux démontrent que tous les besoins des industries de la filière bois actuelle ne pourront pas être satisfait dans les prochaines années, à fortiori si l'Etat autorise les nouveaux sites industriels de production notamment de carburant produit à partir de la biomasse forestière.
- Plus préoccupant encore pour la pérennité de ce projet industriel, l'enquête publique du projet E-Cho se contente, pour évaluer son approvisionnement en biomasse forestière, de se référer aux règlementation actuelles, notamment européenne, sans envisager leur évolution future, alors que ce lourd investissement s'inscrit dans la durée. Or la règlementation RED III, toujours non transposée dans le droit français (ce qui illustre les tensions déjà présentes), durcit strictement les règles d'utilisation de la biomasse pour produire du carburant. L'utilisation de boisrond (les grumes) est ainsi quasi exclue de la transformation en carburant. Que se passera t il demain si la règlementation européenne n'autorise plus l'utilisation de la biomasse forestière? Ce n'est pas une question théorique. Plusieurs pays européens étant déjà en puits de carbone négatif, l'UE ne peut donc que continuer à restreindre strictement l'utilisation de la biomasse forestière pour produire des carburants. En effet la règlementation RED se justifie par la lutte contre les émissions de C02, source du réchauffement climatique. A partir du moment où les forêts basculent en puit de carbone négatif, utiliser de la biomasse forestière, aggrave la situation au lieu de l'améliorer.
- L'argumentation du porteur du projet Biojet présenté dans le dossier d'enquête publique pour justifier l'utilisation de la biomasse forestière est « hors sol ». C'est une construction technocratique , ignorant les réalités physiques de l'évolution de production et de la consommation de la biomasse et des règlementations européennes.

5- Disponibilité en biomasse agricole

Après avoir prévu, lors du lancement du projet, un approvisionnement marginal et très progressif en approvisionnement en biomasse agricole, Elyse Energie prévoit aujourd'hui qu'un tiers des besoins en biomasse pourrait être satisfait par le secteur agricole.
Les noyaux d'olives prévus au départ sont toujours dans le tour de table. Ils viendraient majoritairement d'Espagne. S'y ajouteraient, des sous produits de la production agricole. (les ceps de vignes et les arbres fruitiers arrachés) ,De nouvelles terres agricoles peu productives seraient remises en culture, alors qu'elles sont des habitats riches en biodiversité qu'il est impératif au contraire de préserver. Et en complément, les terres de culture traditionnelles , comme les terres à mais et autres céréales seraient reconverties en culture énergétiques pour alimenter l'usine de kérosène, Biojet. (cultures dites énergétiques comme le miscanthus, le bambou et autres plantes à croissance rapide et cultures intermédières (CIVE).
Tout ceci est au stade expérimental, tout est à construire et à confirmer. Et si les résultats ne sont pas au rendez vous, il sera possible d'importer du bois. L'aménagement en cours du port de Bayonne st prévu pour ça. E-Cho nous le constatons concrètement n'a rien d'un projet vertueux.

6- Mobiliser les noyaux d'olives c'est surprenant mais pourquoi pas.

Or l'analyse de cette piste d'approvisionnement en biomasse démontre que c'est très largement une impasse. Sur le plan commercial, les noyaux d'olives d'Espagne sont déjà valorisés pour le chauffage des huileries, des serres, des réseaux de chaleur urbains et ruraux, des hôtels et

piscines. Mais aussi après carbonisation ils sont transformés en charbon actif pour la filtration de l'eau et des effluents industriels et la purification des gaz et liquides industriels. Ils servent aussi déjà à la production de matériaux de construction composite et des revêtements routiers. Le secteur industriel du Biochar est également intéressé comme le secteur de la chimie verte, bien sur. Elyse Energie devra donc affronter une vive concurrence pour avoir accès à cette source d'approvisionnement. Dans la réalité économique, cette startup déstabilisera donc ce marché naissant de valorisation des déchets agricoles pour servir ses propres intérêts Mais l'intérêt général n'y gagnera rien, car ce qui sera capté pour les carburants dits durables sera pris sur les autres utilisations se substituant à l'utilisation d'énergie fossile. Et si les noyaux d'olives ne sont pas mobilisable il faudra bien se retourner sur la forêt.
Ce qui est vrai pour les noyaux d'olive est identique pour tous les autres sous produits de la production agricole car ils sont, eux aussi, déjà très recherchés.

7- Priorité aux carburants ou à l'alimentation humaine

L'utilisation des cultures énergétiques pour produire des carburants suscitent de vifs débats éthiques et politiques: faut il prendre le risque d'aggraver les pénuries alimentaires en détournant les terres agricoles de la production de biens alimentaires, au profit de la production de carburants ? Se mobiliser pour assurer une meilleure souveraineté énergique, c'est louable et nécessaire mais faut il le faire au risque de perdre sa souveraineté alimentaire ? Dans la période historique actuelle caractérisée par la chute de la productivité des sols et par des catastrophes climatiques et géopolitiques qui détruisent les récoltes et les capacités de production de biens alimentaires, il est irresponsable de sacrifier des terres agricoles pour produire du kérosène pour le transport aérien d'une petite partie de la population.

Conclusion: Mobiliser de la biomasse agricole pour produire des carburants génèrera plus de problèmes graves qu'elle n'en résoudra. C'est ethniquement et politiquement irresponsable.

8- Disponibilité des ressources en eau du Projet Biojet d'Elyse Energie

- Après avoir prévu, à l'origine du projet E-cho, de prélever (7,6 millions de m3 d'eau dans le Gave de Pau et d'en rejeter 3 millions de m3 à 30° maximum, Elyse Energie sous le feu des critiques a désespérément cherché à réduire sa consommation nette. Malgré tous ses efforts la dernière version présentée à l'enquête publique prévoit de prélever (millions de m3) et d'en rejeter (millions de m3). La consommation nette serait ainsi de 3 millions de m3. C'est toujours et encore beaucoup trop.
- Les Pyrénées Atlantiques comme l'Aquitaine sont déjà en situation hydrique critique. C'est une des régions françaises qui se réchauffe le plus vite . La diminution de l'enneigement et des précipitations sont très importantes, le débit des gaves et ruisseaux s'effondre suite aux faibles précipitations combinée à l'enneigement qui diminue et aux glaciers qui fondent.
Le Bassin Adour-Garonne a identifié un alerte rouge sècheresse sévère d'ici 2050. Le déficit en eau devrait atteindre 1200 millions de m3. Si le plan national « sobriété eau » exige une réduction de la consommation de tous les les usagers de 10% cette réduction sera plus forte encore pour le bassin Adour Garonne. Les consommations dans le bassin devront être réduite de 35 millions de m3 d'ici 2030 (par rapport à 2024) , et encore plus au delà. La consommation du projet E-Cho compromettrait l'atteinte de cet objectif ou exigerait que les autres usagers réduisent encore plus leur consommation.
- Il n'est pas juste de demander aux agriculteurs, aux industriels, aux habitants de quasi doubler leur réduction de consommation pour permettre à d'autres de partir en vacances en avion. Ce n'est pas acceptable

9- Des prélèvement d’eau qui portent atteinte à l’équilibre écologique du gave de Pau.

- Les prélèvements d’eau seraient effectués dans le gave de Pau. Or c’est un site protégé Natura 2000, avec un biotope fragile. Le rejet d’eau à près de 30° perturbera cet équilibre fragile, surtout en période d’étiage. Le poissons, truites et saumons en particulier le supporteront difficilement tout comme la flore spécifique de ce gave, réputé pour la fraicheur de son eau.
Les débits d’étiage du gave de Pau sont déjà en alerte depuis 2022. En 2026 l’étiage été critique et les prochaines années sont de plus en plus inquiétantes.
- Quelque soient les efforts de présentation du porteur du projet Biojet , l’augmentation des prélèvements nets en eau du projet E-cho sont incompatibles avec les efforts qui seront exigés de tous les autres usagers actuels et avec le respect de l’équilibre écologique du Gave de Pau. La gravité des conséquences de la crise hydrique que va subir les territoires du Bearn et du Pays Basque rend inacceptable le projet E-cho.